

Juillet
2021

NUMERO 131

L'ÉCHO

des Collines



S
O
U
C
H
E
Z

ACTUALITES/INFOS/AGENDA



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

Les élections régionales et départementales se sont déroulées les 20 et 27 juin derniers. Pour la première fois deux élections se sont tenues en même temps.

C'est pourquoi, élus et agents communaux ont pris un soin particulier pour vous accueillir et vous guider vers les bureaux de vote.



CLUB DE BADMINTON DE SOUCHEZ

Le Club de badminton a participé à 2 tournois : dimanche 13 juin qui concernait les adultes, les gagnants sont repartis avec une coupe et un bon d'achat. Tous les joueurs se sont vus offrir un maillot du club. Ce fut pour tous une journée agréable et conviviale.

Le mercredi 30 juin concernait cette fois les plus jeunes, les gagnants sont également repartis avec une coupe et tous les participants ont reçu un lot. L'après-midi sportive s'est clôturée par un goûter dans la bonne humeur.

Le Club de badminton de Souchez existe depuis 1983, géré par Aymeric DILLY et Guillaume LAMPIN. Les séances ont repris depuis le 09 juin, après plus de 7 mois de fermeture.

Jeunes: séance le mercredi après-midi (22 joueurs inscrits cette saison).

Adultes: Il y a 3 séances par semaine: lundi à 19h45, mardi à 20h00 (réservée aux compétiteurs) et le jeudi à 19h00 (35 joueurs inscrits cette saison).





Jeunes de l'U8-U9 encadrés par Richard et Vincent

« ALLEZ LES VERTS ! »

Les activités sportives sont de nouveau autorisées à Souchez pour le plus grand bonheur de nos petits footballeurs qui profitent comme il se doit de leur retour sur le gazon du stade.

Pour cette reprise, tous les joueurs licenciés (petits et grands) ont reçu un ensemble aux couleurs du club.

En effet, un généreux donateur a tenu à financer l'intégralité des ensembles pour faire profiter les 100 joueurs du CSAL, afin que ceux-ci puissent porter fièrement l'emblème du club de football de Souchez, nous n'avons plus qu'à leur dire : ALLEZ LES VERTS !



Un Club, Une Envie, Une Passion...

LE CSAL SOUCHEZ

Recrute

des joueurs des catégories suivantes

2021-2022

JEUNES U6 à U18

(De 2004 à 2016)

SÉNIORS

VÉTÉRANS

(Pour la création d'une équipe)

(De 1986 et Avant)

SÉNIORS FÉMININES

Le Club recherche également des
dirigeants et éducateurs

CONTACTEZ - NOUS !



souchez.csal.522289@fht.fr

<https://souchez-csal.footeo.com/>

Président : M. Dupont Sébastien

06.20.58.74.30

Secrétaire : M. Capet Yannick

06.17.28.68.77

DERRIÈRE LES IMAGES

PHOTOGRAPHER LA GUERRE

au Centre d'Histoire – Mémorial 14-18 Notre-Dame-de-Lorette
102 rue Pasteur - 62153 Souchez.

EX
PO

JUSQU'AU 11 NOVEMBRE 2021



La Grande Guerre marque un tournant majeur dans l'usage de la photographie. En moins de quatre ans, elle s'impose comme un outil d'information de masse : des dizaines de milliers de photographies, prises par des photographes officiels ou amateurs, reflètent la mobilisation d'un pays. Toute l'année, le Mémorial 14-18 présente des centaines de photographies dans son Centre d'Histoire. **Mais connaissez-vous les histoires qui se cachent derrière ces images ?**

L'exposition Derrière les images.

Photographier la guerre révèle le parcours d'une image pendant la Grande Guerre, depuis sa production jusqu'à sa diffusion, et son héritage dans la photographie contemporaine, à travers une sélection de photographies issues des fonds de l'ECPAD. Complémentaires au parcours du Mémorial, ces images montrent sous un nouvel angle les territoires du Nord et du Pas-de-Calais dans la tourmente du conflit mondial. À cette occasion, le Mémorial 14-18 vous présente également le travail du photoreporter Édouard Élias, dont les photographies prises en Ukraine pendant la guerre du Donbass en 2018 résonnent de manière troublante avec les images de la Première Guerre mondiale.

« LES ENFANTS FONT LEUR SHOW ! »



Vendredi 19 juin 2021, les enfants de CM2 de l'école Anatole France ont présenté à leurs petits camarades des autres classes un spectacle dans la salle des fêtes de Souchez.

Cette pièce, interprétation d'un opéra de Julien Joubert : «**les musiciens de Breme**» Les élèves ont pu jouer la pièce vendredi 25 juin devant leurs parents.



Ils ont également eu l'opportunité de se rendre au théâtre de Béthune afin de faire un enregistrement vidéo de leur performance. Une chance pour les enfants qui n'auront malheureusement pas de fêtes des écoles cette année.

Ce fut également l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre le traditionnel dictionnaire qui accompagnera tous ceux qui vont au collège.

Félicitations !



REMISE DES DIPLÔMES « PERMIS PIÉTON »

Souvenez-vous, en Janvier 2021 les élèves de CE2 avaient suivi le programme « Permis Piéton », ce jeudi 17 juin 2021, ils ont reçu fièrement leurs diplômes remis par l'un des gendarmes venu leur présenter le programme quelques mois plus tôt.



MÉDIATHÈQUE : NOUVEAUTÉS ET FERMETURE



La médiathèque a fait de nouvelles acquisitions, à votre disposition dès à présent, du lundi au vendredi.

Pour rappel, les horaires de la médiathèque et les informations la concernant sont affichés sur le site internet.

Merci de ne pas vous référer à la page Google car les horaires inscrits ne sont pas les bons.

Pendant les vacances d'été, la Médiathèque sera fermée du 17 juillet au 9 août 2021

<https://www.mediathèque-souchez.fr/>

Lundi :

13h30 - 17h00

Mardi :

8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi :

8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jedi :

13h30 - 17h00

Vendredi :

13h30 - 17h00



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LENS-LIÉVIN

SOUCHEZ

LA RENAISSANCE



**DU JEUDI 02 AU
DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2021**



PROCHAINEMENT À SOUCHEZ

f VÉHICULES ANCIENS DU BOIS DE CARIÉUL - SOUCHEZ





SOUCHEZ

Organisée par le Comité des Fêtes de Souchez avec la participation de la Municipalité.

MERCREDI 14 JUILLET 2021

Fête Nationale

PLACE DE LA MAIRIE :

PLACE KENSINGTON

11 heures : Apéritif en musique !

A partir de 12h30 : déjeuner campagnard sous forme de plateau repas, réservation obligatoire :

Mme Corroyer Delphine
06.50.15.51.62

Mme Campanella Mélanie
06.76.43.74.50

De 15 heures à 18h30 : Jeux gratuits pour petits et grands

22 heures : retraite aux flambeaux (remis gratuitement aux enfants accompagnés d'un adulte)

23 heures : Feu d'artifice

PROTOCOLE SANITAIRE :

- Port du masque obligatoire
- Gel hydroalcoolique
- Distanciation
- Pas plus de 6 personnes par table



Tu as entre 18 et 25 ans ?

Tu es disponible à partir du 1er Octobre 2021 ?

Tu souhaites te rendre utile auprès de nos petits Souchézois pour une mission de quelques mois ? (accueil dans les classes, aide pour le travail des élèves, activités manuelles, sorties scolaires, aide au quotidien de l'école...)

Nous recherchons dans chaque école un service civique pour l'année scolaire 2021/2022.

Envoie ton CV et ta lettre de motivation,

Soit à l'école élémentaire Anatole France de Souchez, à l'attention de Mme Ciesielski à l'adresse suivante : ce.0623366x@ac-lille.fr

Soit à l'école maternelle Onésime Brassart de Souchez, à l'attention de Mme Richter à l'adresse suivante : ce.0623072c@ac-lille.fr

Les directrices des écoles élémentaires de Souchez.

Des pots de miel sont en vente en mairie au profit du CCAS.
Le prix est de 3€ le pot de 125g.



RAPPEL : DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets végétaux (tontes de pelouse, tailles de haies, branchages ...) est assurée sur l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération.

Comment présenter les déchets végétaux sur le trottoir :

- Verdures (tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, ...) dans des contenants libres (en dehors des conteneurs à roulettes) ou des sacs poubelles ouverts. Ces derniers, une fois vidés, seront déposés à l'intérieur du contenant.
- Petits branchages : maximum 1m20 de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.

**Attention : Maximum 1m 3 accepté par collecte.
Cela correspond à 10 sacs de déchets végétaux
de 100 L maximum ou 1m 3 de branchages.**

Pour une question de civisme, après le passage des déchets, merci de bien ramasser les sacs qui pourraient éventuellement rester sur la voie publique et de nettoyer le trottoir si besoin.

RAPPEL : STATIONNEMENT



Le stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle

Certaines rues et certaines voies sont soumises aux règles du stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle.

Ce type de stationnement autorise les usagers à stationner du côté impair de la rue du **1er au 15ème** jour du mois, puis les autorise à stationner du côté pair de la voie du **16ème au dernier** jour du mois. Le changement de côté doit s'effectuer tous les **15èmes** et les **derniers** jours du mois entre **20h30** et **21h**.

Ce type de stationnement est signalé aux usagers via un panneau d'interdiction de stationner comprenant les marquages "1.15" en haut à droite du panneau et le marquage "16.31" en bas à gauche.

Merci de le respecter pour le bien de tous.